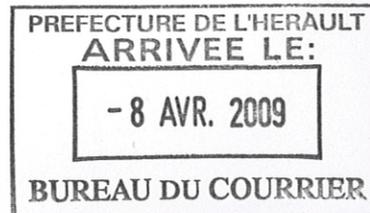




Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 26
Votants : 29
Date de la convocation : 31 mars 2009

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
—
X^e CANTON DE MONTPELLIER



N° 20

L'an deux mille neuf et le six du mois d'avril, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS : Mme ANTOINE-SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme GAUZY CHABLE, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. PAUL, Mme CARRETIER, M. CARILLO, Mlle VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, GRÉPINET, TALBOT, FÉVRIER, BOUSQUEL, PLANCHERON, SAVY.

PROCURATIONS :
Mme CONFAIS en faveur de Mme GAUZY CHABLE
Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER
Mme BOULANGÉ en faveur de M. PLANCHERON

CESSION DE TERRAINS

Rapporteur : Monsieur COMBE

Il est rappelé que par délibération du Conseil municipal en date du 15 décembre 2008 le Conseil municipal avait autorisé Madame le Maire à procéder au déclassement du domaine public communal, après enquête publique et avis favorable du Commissaire Enquêteur, des terrains au droit des parcelles :

- BI 149 pour 61 m².
- BI 148 pour 84 m².
- BI 134 et 135 pour 121 m².

- l'estimation des domaines fixe le prix de vente à 25 €/m².

Par conséquent, il est proposé au Conseil municipal :

- De céder à Mr et Mme ESCADA une parcelle de 61 m² pour un montant de 1525 €
- De céder à Mr et Mme OLTRA une parcelle de 84 m² pour un montant de 2100 €
- De céder à Mr et Mme SERGENT une parcelle de 109 m² pour un montant de 2725 €
- de dire que les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge des acquéreurs.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de Monsieur COMBE, à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 21/04/2009
et publication
le 21/04/2009



Le Maire